

Documentation technique &
instructions d'installation

PANAMA





CONTENU

1. Introduction	2
1.1 Général	2
1.2 Important	2
1.3 Contrôle à la livraison	2
2. Emplacement	3
2.1 Emplacement par rapport aux bâtiments	3
2.2 Fond	3
2.3 Pente/inclinaison	3
2.4 Prescriptions fosses de construction	4
2.5 Autres critères	4
3. Installation	5
3.1 Matériel de remblayage près de la citerne	5
3.2 Recouvrement du sol - fondation	5
3.3 Remblai supplémentaire en plus du matériau de remblai autour de la citerne	5
3.4 Compactage autour du trou d'homme	5
3.5 Conduites	6

1. INTRODUCTION

1.1 Général

Les instructions d'installation ci-dessous font intégralement partie du produit. Le respect de ces instructions est donc une condition préalable à l'utilisation et l'installation correctes du produit.

BOLLAERT BV se réserve le droit de modifier les informations reprises dans ce guide d'installation, sans préavis.

1.2 Important

En aucun cas, BOLLAERT BV ne peut être tenu responsable des dommages directs, indirects, spécifiques ou accidentels, ou des dommages consécutifs résultant du traitement ou de l'utilisation des citernes à eau de pluie décrites ici.

Les images, photos et illustrations reprises dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle.

Le fournisseur, BOLLAERT BV, ne peut être tenu responsable des dommages ou frais résultant de l'utilisation de composantes du système d'eau de pluie autres que les produits de la marque d'origine.

1.3 Contrôle à la livraison

Vérifiez si les produits livrés correspondent aux données sur le bon de livraison.

Vérifiez l'ensemble de la livraison et les dommages éventuels. Les dommages survenus pendant le transport doivent immédiatement être signalés à Bollaert BV, conformément aux instructions reprises dans les conditions générales.

2. EMPLACEMENT

2.1 Emplacement par rapport aux bâtiments

Il faut respecter une distance minimale de la fosse creusée par rapport aux bâtiments. La construction au-dessus de la citerne n'est autorisée que si la charge ne dépasse pas la charge de trafic.

Veillez à une exécution des travaux en toute sécurité, lors de l'installation de la citerne eau de pluie en plastique. Munissez-vous des équipements de protection individuelle nécessaires et ne rendez pas le site accessible aux personnes non autorisées.

Explorez le site, vérifiez les conduites utilitaires et lors de l'implantation, tenez compte des éléments suivants : Les propriétés structurelles du sous-sol.

- Les propriétés structurelles du sous-sol.
- Le niveau maximal de la nappe phréatique et la perméabilité du sous-sol
- La charge de trafic éventuelle

2.2 Fond

Le fond de la fosse doit être sec et sans cailloux, pierres etc. Les eaux de pluies ou souterraines doivent toujours être pompées de la fosse de construction.

Les eaux souterraines ou de surface dans lesquelles la citerne repose, ne doivent pas dépasser le haut de la citerne (« hauteur d'épaulé de la citerne »). La couverture du sol doit être au moins égale à la moitié de la profondeur d'immersion dans les eaux souterraines / de surface (protection contre la flottabilité).

Pour un sous-sol non poreux, la profondeur (d'immersion) ne doit pas dépasser 250 mm.



En cas de sous-sol avec une capacité de charge insuffisante, obtenez le conseil d'un bureau d'études géotechnique expert. Ce conseil doit être suivi.

2.3 Pente/inclinaison

Le terrain doit être vérifié pour d'éventuelles glissières au sol (DIN 1054 édition 1/2003, E DIN 4084 édition 11/2002) et stabilisé si nécessaire avec une structure porteuse (par exemple un mur).

Pour plus d'informations, référez-vous aux autorités et entreprises de construction locales.

2.4 Prescriptions fosses de construction

Profondeur du puits en cas de sol argileux dur : au moins 10 cm de plus que la hauteur de la cuve, le puits peut être creusé verticalement. Prévoyez assez d'espace entre les parois de la fosse creusée et la citerne, pour permettre le compactage du remblai (200 mm).

Pour les installations avec une profondeur de fosse supérieure à 1,75 m, un écart de 500 mm est requis.

Pour les sols meubles (sable brut, gravier), les informations ci-dessus s'appliquent également à partir d'une profondeur de fosse de 1,25 m. L'espacement excavé de 500 mm s'applique également.

2.5 Autres critères

Il faut tenir compte des conduits, tuyaux, végétation et autres éléments existants, afin d'éviter tout dommage et danger.

3. INSTALLATION

3.1 Matériel de remblayage près de la citerne

Le matériau de remblai doit pouvoir être compacté fermement et être perméable à l'eau ; il doit former un ensemble solide et ne doit pas endommager la surface de la citerne. Si le matériau de remblai contient des éléments pointus ou anguleux, les parois du réservoir doivent être protégées par une couche de sable.

Nous recommandons : le sable stabilisé !

Avantages :

- Facile à traiter
- Le sable stabilisé se compacte très bien à lui tout seul.
- Évite les poches d'air
- Le matériau est étalé sous forme meuble, et ensuite compacté manuellement, plus spécifiquement dans les évidements et les espaces intermédiaires de la citerne.
- Excellent drainage des eaux souterraines ou de l'eau accumulée.
- Capacité d'appui très élevée.
- Pas besoin de professionnels pour l'installation.

3.2 Recouvrement du sol – fondation

Lorsqu'en fin d'excavation vous atteignez le fond de la fosse, recouvrez le fond d'une couche de sable stabilisé d'environ 10 cm d'épaisseur. Par sable stabilisé, on entend du sable avec un mélange sec, dans une proportion de 1 m³ de sable pour 200 kg de ciment.

Idéalement, la fondation est conçue comme un sol en béton plat et continu. La fondation s'étend sur au moins 30 cm de tous les côtés de la citerne eau de pluie.

Lorsqu'il s'agit d'une exception, telle qu'un niveau d'eau souterraine élevé, vous devrez d'abord consulter un entrepreneur expert. Nous recommandons d'installer la citerne eau de pluie sur une dalle en béton de 15 cm d'épaisseur.

3.3 Remblai supplémentaire en plus du matériau de remblai autour de la citerne

La terre excavée ou tout autre matériau peut être utilisé s'il est stable et perméable à l'eau.

3.4 Compactage autour du trou d'homme

La zone autour de la pompe doit être soigneusement compactée. Pour compacter cette zone, elle doit être progressivement remplie avec le matériau de compactage et compactée avec l'outil approprié, p.ex. une latte ou une dame.

3.5 Conduites

- La conduite d'alimentation doit être posée avec une pente ($> 1\%$).
- La pente de la conduite de trop plein ou de sortie, qui évacue l'eau de la citerne, doit être supérieure à la pente de la conduite d'alimentation, qui alimente la citerne d'eau.
- La conduite d'entretien (si prévue via la deuxième ouverture d'alimentation) doit être installée de façon à éviter l'inondation d'un espace technique avoisinant (p.ex. une cave), à cause d'une citerne (trop) remplie. Cela peut être obtenu, par exemple, en prévoyant une pente suffisamment élevée au tuyau qui mène de la maison à la citerne. Ou bien en installant un mécanisme de fermeture.
- Les conduites doivent être installées de manière à éviter tout dommage dû au gel. Cela doit être effectué conformément aux conditions climatiques locales et, si nécessaire, en concertation avec les autorités locales.